MIEUX VIVRE Votre Argent
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 157304

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.2-5
Journaliste : Robin Massonnaud

Marché de l'art L'art contemporain est-il un bon placement ?

Certaines œuvres d'après-guerre jusqu'à nos jours battent des records mondiaux. Pourtant, une plus-value à la revente n'est pas garantie. Seule une démarche rigoureuse au moment de l'achat permet de l'espérer.
Enquête : Robin Massonnaud

Malgré la pandémie et un ralentissement des ventes, le marché de l'art se porte comme un charme. La presse se fait régulièrement l'écho des résultats spectaculaires et des records obtenus en salles des ventes par les grands artistes du XXe siècle et de ce début du XXIe siècle, ces fleurons de l'art contemporain qui va de l'immédiat après-guerre à nos jours. A de rares exceptions, toutes leurs œuvres trouvent rapidement preneurs. Les vendeurs sont à la joie et encaissent de substantielles plus-values, comme l'espère cette collectionneuse qui en 2018 a acheté pour un million de livres sterling une œuvre de Banksy, *Girl with Balloon*, immédiatement découpée en lamelles par l'artiste et la remet en vente mi-octobre sur une estimation de 4 à 6 millions de livres sterling.

Plus modestement, chacun d'entre nous se dit « Pourquoi pas moi ? » et rêve de découvrir un artiste abordable dont il s'offrira une toile ou une sculpture qu'il revendra vingt, trente ou même cent fois son prix initial, tout en bénéficiant d'une fiscalité favorable. L'idée est tentante mais la réalité n'est pas aussi idyllique car ce n'est pas donné à tout le monde. Nos conseils pour réussir de belles affaires.

Une valeur refuge pour les plus fortunés

Depuis maintenant une bonne vingtaine d'années, l'art contemporain est considéré par les grandes fortunes comme une valeur refuge, un placement de diversification décorrélé des crises financières et économiques et, la démonstration vient d'en être faite, des pandémies mondiales. Les HNWI et les ultra-HNWI, pour *High Net Worth Individuals*, que l'on peut traduire par « personnes de haute valeur », achètent massivement en salles des ventes et dans les grandes foires d'art, n'hésitant pas à dépenser des millions d'euros pour des artistes reconnus dans le monde entier et exposés dans les musées. Les prix s'envolent et ceux qui ont commencé il y a vingt ou trente ans revendent avec des plus-values extraordinaires, à l'image de ce tableau de David Hockney, *Portrait of an Artist (Pool with Two Figures)*, payé 20 000 dollars en 1972 et cédé 90,3 millions de dollars en 2018, ou de cette sculpture moulage de Jeff Koons, *Rabbit*, qui a atteint 91,1 millions de dollars en 2019 alors que son propriétaire, Samuel Irving Newhouse, à l'époque patron des éditions Condé Nast, l'avait acquise pour 1 million de dollars en 1992.

La cote de ces artistes ne cesse de grimper. Si l'on prend le cas de Jean-Michel Basquiat, les records réalisés par ses œuvres ont explosé en vingt ans, de 1,7 million de dollars à plus de 110 millions. Selon Artprice,

PETER PADUKA / AFP

Tous droits réservés à l'éditeur

MIEUX VIVRE Votre Argent
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 157304

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.2-5
Journaliste : Robin Massonnaud

La sculpture *Rabbit*, de Jeff Koons, adjugée 91,1 millions de dollars en 2019, acquise 1 million par son précédent propriétaire en 1992.

JEFF KOONS, RABBIT, 1986. JEFF KOONS - CHRISTIE'S - JOHN ANGELILLO / UPI / ALAMY STOCK PHOTO

entreprise de cotation et d'analyse du marché, le prix moyen d'une œuvre contemporaine a triplé pendant ces deux décennies, passant de 7430 à 25140 dollars, enregistrant ainsi la hausse la plus importante de l'ensemble du marché de l'art, toutes périodes de créations confondues. Pour les spécialistes, cette tendance à l'augmentation constante des cotes et des prix devrait perdurer. A cela plusieurs raisons. D'abord, les grandes fortunes, notamment en Asie, se multiplient, et avec elles, le nombre de collectionneurs. Selon des statistiques difficilement vérifiables, le monde comptait 500 000 vrais collectionneurs d'art au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ils seraient actuellement plus de 70 millions. La demande est donc très forte.

Il en résulte, ensuite, un développement exponentiel des foires et salons dans tous les coins de la planète. La plus prestigieuse d'entre elles, Art Basel, créée à Bâle en Suisse, a essaimé à Miami et à Hongkong et se tient tous les ans dans ces trois lieux. Parallèlement, les grandes maisons de ventes organisent régulièrement des vacations de prestige d'art contemporain qui s'apparentent à de véritables événements mondains suivis, grâce à Internet, par des acheteurs du monde entier. Les galeries internationales (Gagosian, Perrotin, Thaddeus Ropac, David Zwirner parmi d'autres) promeuvent leurs poulains et font habilement monter leur cote en les proposant aux plus fameux collectionneurs, un artiste acheté par François Pinault prenant immédiatement de la valeur. Ces phénomènes renforcent l'uniformisation mondiale des goûts et le consensus autour de certains artistes devenus des icônes de l'art.

Enfin, une économie muséale est née. Chaque année, plusieurs centaines de musées ou de fondations sortent de terre, dont une bonne part en Asie. Pour fonctionner correctement et attirer les visiteurs, on estime qu'il leur faut un fonds d'œuvres à exposer d'environ 4000 pièces.

On pourrait donc raisonnablement penser que l'achat et la revente des créations d'artistes contemporains s'avèrent lucratifs. Ce n'est pas certain. La détention d'œuvres d'art ne procure aucun revenu régulier. Vous avez simplement le plaisir des yeux qui, heureusement, ne fait l'objet d'aucune taxation. C'est donc la revente qui peut dégager un gain important peu fiscalisé *(voir encadré ci-dessous)*. C'est elle et elle seule qui assure la rentabilité de vos achats artistiques.

Selon Thierry Ehrmann, fondateur et président d'Artprice, l'art contemporain est globalement très rentable. Si vous conservez vos œuvres une douzaine d'années au moins, la durée minimale recommandée par les professionnels, vous pouvez obtenir une plus-value de revente équivalente à une rentabilité annuelle variant de 5 à 8 %, voire supérieure à 10 %. Une opinion partagée par tous ceux qui, profitant de l'essor du marché, se sont proclamés unilatéralement et pas toujours avec les compétences requises « conseillers en investissements artistiques ».

A contrario, pour Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvauroux, auteurs de l'ouvrage *Le Marché de l'art contemporain* (La Découverte), *« la rentabilité des œuvres n'est pas forcément assurée et une comparaison*

La fiscalité des œuvres d'art

La détention d'œuvres n'est pas taxable. Autrement dit, vos tableaux, sculptures ou mobiliers de designers échappent à l'impôt sur la fortune qui ne concerne que les actifs immobiliers. En cas de donation ou succession, les biens transmis sont taxés sur le prix obtenu s'ils sont revendus aux enchères dans les deux ans ou, à défaut, sur la valeur estimative déclarée ou celle résultant d'un contrat d'assurance. Ils peuvent aussi servir à payer les droits, on parle alors de dation en paiement. Quant à la vente, vous avez le choix entre deux régimes.

Le premier consiste à appliquer une taxe forfaitaire de 6,5% sur le prix, les ventes de moins de 5000 euros étant exonérées. Si vous y avez intérêt et, surtout, si vous avez gardé trace de l'achat (factures de galeries, bordereaux d'achat des salles de ventes, valeur déclarée lors d'une transmission), vous opterez pour le régime des plus-values avec une taxation de 36,2% sur le gain. Le seuil de 5000 euros par objet s'applique toujours mais l'intérêt principal de ce régime tient à l'application d'un abattement pour durée de détention qui vous exonère totalement d'impôt au bout de vingt-deux ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

MIEUX VIVRE Votre Argent
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 157304

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.2-5
Journaliste : Robin Massonnaud

entre le taux de rendement sur le marché financier et sur le marché de l'art est hasardeuse». Un rapport du Sénat, un peu ancien puisqu'il date de 1999 et ne prend donc pas en compte la croissance exponentielle des vingt dernières années, enfonce le clou et précise que *« l'investissement en œuvres d'art est une loterie dont on ne peut se contenter de calculer la rentabilité en ne prenant en compte que les billets gagnants : citer le cas d'une œuvre de David Hockney n'a guère plus de sens que d'évoquer le cas d'un joueur qui a gagné le tiercé »*.

Plaisir et bonnes pratiques, une combinaison essentielle pour guider les achats

Et pourtant, faisant leur credo du célèbre slogan du Loto, *« 100 % des gagnants ont tenté leur chance »*, les investisseurs en art contemporain se battent comme des chiffonniers pour acheter le meilleur dans l'espoir de le revendre au centuple. Alors, y a-t-il une martingale permettant de réussir à tous les coups ? En matière d'art, elle n'existe pas. Mais le respect d'un guide des bonnes pratiques permet d'envisager de belles affaires. La notion d'achat plaisir reste fondamentale. Il faut avant tout viser ce que l'on aime et ce que l'on comprend. C'est le moyen le plus efficace de suivre et d'apprécier l'évolution d'un artiste et de sa cote.

Ce postulat posé, le bon sens doit modérer vos enthousiasmes. Tout d'abord, dans le choix des artistes. Leur valeur ne réside pas entièrement dans des critères esthétiques. Certes, ils sont essentiels et un peintre qui se contente d'imiter un grand ne verra jamais sa cote s'envoler. Mais il faut prendre en compte d'autres facteurs pour apprécier si un artiste est une valeur sûre ou s'il a des chances de devenir une star dont les créations vaudront de l'or. Le nombre d'expositions auxquelles il a participé et le prestige des lieux (musées, galeries, fondations, foires d'art), la puissance de la galerie qui le représente, le nombre et la réputation de ses collectionneurs ont une grande importance.

Cette œuvre de David Hockney, *The Splash* (1966), s'est vendue 5,4 millions de dollars en 2006 et 29,8 millions en 2020.

Prenons le cas du Japonais Takashi Murakami. Il est défendu par des professionnels reconnus, comme les galeristes Gagosian et Perrotin. Ses œuvres figurent dans de grandes institutions et fondations privées (Pinault). Il a, enfin, été exposé dans des lieux illustres, dont le château de Versailles. Rien d'étonnant à ce qu'il figure dans la liste des contemporains les plus prisés. La dynamique de Jeff Koons est similaire à celle de Murakami. Du coup, ses œuvres uniques s'échangent plusieurs millions de dollars et ses multiples ont permis à des collectionneurs moins argentés d'engranger de belles plus-values. Ses *Balloon Dogs* en porcelaine édités à plusieurs milliers d'exemplaires se négocient aujourd'hui autour de 15 000 à 20 000 dollars, alors qu'ils valaient 1 000 dollars il y a vingt ans. Incontestablement, c'est un investissement gagnant.

Parmi les milliers d'artistes du marché, il faut alors sélectionner ceux que vous collectionnerez. Vous avez le choix entre trois stratégies que vous pouvez mixer. Si vous recherchez la sécurité, privilégiez les grands noms

Le mobilier design, un créneau porteur

Il n'y a pas que les peintres et les sculpteurs qui attirent les amateurs d'art contemporain. Le mobilier créé depuis les années 50 par les grands noms du design séduit de plus en plus. Les créations de Jean Royère atteignent des sommets. Son canapé *Ours polaire* s'est vendu le 26 mai dernier à New York 1 230 000 dollars. En 2007, le même modèle était adjugé 237 850 euros, il ne dépassait pas 40 000 à 80 000 euros il y a vingt ans. Cette croissance touche tous les designers de renom, dans tous les domaines (meubles, luminaires, objets de décoration), quel que soit leur pays d'origine (France, Etats-Unis, Japon, Brésil, Italie, Scandinavie) et même les plus « récemment célèbres », comme les frères Campana, dont les fauteuils peluches s'arrachent. Tel ce *Armchair of Thousand Eyes* qui s'est vendu 39 000 euros alors qu'il était estimé 18 000 euros.

Armchair of Thousand Eyes, vendu le 23 juin dernier, plus de deux fois son estimation.

XAVIER DEFAIX, MICHAEL BOWLES / GETTY IMAGES VIA AFP

Tous droits réservés à l'éditeur

MIEUX VIVRE Votre Argent
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 157304

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.2-5
Journaliste : Robin Massonnaud

de l'art contemporain. A moins d'avoir de solides moyens financiers, il est impossible d'acquérir une toile de Pierre Soulages, David Hockney, Jean-Michel Basquiat, Keith Haring, Zao Wou-Ki ou Zhang Xiaogang. Il faut donc se tourner vers les multiples (estampes, gravures, lithographies, eaux-fortes) qui suivent la cote ascensionnelle des tableaux. Une toile de Soulages vous coûtera plusieurs centaines de milliers, voire plusieurs millions d'euros. Une belle lithographie vous reviendra de 10 000 à 20 000 euros. On constate le même écart de prix pour Zao Wou-Ki ou Basquiat, et une progression régulière des prix des multiples de ces artistes. Ce sont des valeurs sûres.

Si vous êtes plus téméraire, intéressez-vous à des artistes actuels et connus ou à des peintres du XXe siècle décédés et longtemps oubliés, et que l'on redécouvre. Dans la première catégorie, on trouve Damien Hirst ou Robert Combas, dont la valeur des œuvres est assez fluctuante, ou Claire Tabouret à la cote solide et ascendante. Dans la seconde, les nombreux peintres des années 50-80, comme ceux du mouvement de l'abstraction lyrique (Jean Degottex, Alfred Manessier ou Gérard Schneider...), ont un excellent potentiel de valorisation. A titre d'exemple, la cote longtemps atone de Georges Mathieu, du même courant artistique, explose. Pour réaliser un bon investissement, il ne faut pas hésiter à acquérir une œuvre de qualité, ce qui suppose de débourser au moins 20 000 euros.

Mieux vaut des œuvres de taille raisonnable, qui peuvent être exposées chez soi

Enfin, si vous avez le goût du risque, privilégiez les jeunes artistes en devenir que vous découvrirez dans les galeries et qui n'ont pas encore de cote, faute de ventes aux enchères. Vous pourrez vous procurer des toiles ou des sculptures pour moins de 5 000 euros. Mais votre capital n'est pas garanti et l'espoir de gain à la revente s'apparentera plutôt à un jeu de hasard.

Le support artistique a également son rôle. Les peintures et les dessins se vendent plus facilement que les sculptures. La dimension importe aussi. Les œuvres imposantes n'intéressent qu'un nombre limité d'amateurs privés et sont destinées le plus souvent aux institutions muséales. Mieux vaut opter pour celles qui permettent aux collectionneurs de les exposer chez eux, les acheteurs potentiels étant beaucoup plus nombreux. Par ailleurs, en cas d'acquisition d'une œuvre déjà passée entre plusieurs mains, il faut s'assurer de sa traçabilité, retrouver la galerie d'origine, ses différentes ventes aux enchères et éventuellement le nom des précédents propriétaires. Enfin, si vous voulez sortir des sentiers battus, le mobilier design et les NFT ont le vent en poupe *(voir encadrés)*, mais il faut se méfier de ces derniers.

Les NFT, spéculation ou investissement d'avenir?

Les NFT *(non fongible token* ou jetons non fongibles) défraient la chronique avec des ventes en cryptomonnaies atteignant des montants stratosphériques (69,3 millions de dollars le 11 mars dernier pour une production de Mike Winkelmann, alias Beeple). L'acheteur devient propriétaire d'un fichier original du créateur authentifié par un certificat lié à la blockchain lui garantissant sa provenance et sa propriété. Le contenu artistique de ces NFT est, pour le moment, d'une rare médiocrité. On ne peut pas parler d'œuvres d'art. Pour beaucoup de spécialistes, il s'agit surtout de vendre très cher ce qui circulait gratuitement sur Internet. Bref, les NFT seraient un pur outil de spéculation. Méfiance donc !

Reste à déterminer comment constituer votre collection. Tout dépendra de votre implication. Il faut connaître les mouvements artistiques, leur évolution, les artistes phares et ceux considérés comme mineurs. Pour cela, vous devrez fréquenter les galeries et les foires, lire des revues et des livres d'art, suivre la cote des artistes dans les salles de ventes, bref, y consacrer du temps. C'est le meilleur moyen d'avoir l'œil, selon l'expression des amateurs, et d'acheter un ensemble cohérent qui se revendra sans peine.

Tous les professionnels ne se valent pas

Si cette démarche vous rebute, vous devrez faire confiance aux professionnels. Certains collectionneurs se reposent sur un ou deux galeristes mais ils prennent alors le risque de n'acheter que les artistes défendus par ces derniers. D'autres s'en remettent aux maisons de ventes réputées et à leurs experts, ce qui leur assure l'accès à davantage de diversité. Enfin, de grands et de petits collectionneurs font appel à des conseillers en art. Malheureusement, cette profession n'est pas encadrée et aucun diplôme particulier n'est requis pour l'exercer. Vous pouvez tomber sur un margoulin qui pensera en priorité aux rétrocommissions qui lui seront versées par les galeries ou les artistes qu'il vous fera acheter.

Pour ne pas se tromper, il est possible de s'appuyer sur les départements spécialisés de certaines banques, proposés notamment par BNP Paribas, Neuflize OBC, Société Générale ou UBS. Toutefois, ils s'adressent à des personnes fortunées qui acceptent d'y ajouter des commissions variant entre 2,5 et 10 % du prix. Il existe également des sociétés sérieuses, comme IP Art, dont le dirigeant Arnaud Dubois est diplômé en histoire de l'art, mais elles sont peu nombreuses !

Quelle que soit la façon dont vous allez investir, n'oubliez pas de vous faire plaisir avant tout, et gardez pareillement à l'esprit qu'il s'agit d'achats de moyen et long terme qu'il faut éviter de revendre rapidement. ●

Tous droits réservés à l'éditeur